

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 24035
---	--	----------------------------

SEANCE du : 12 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 février 2024.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Pierre BUREAU	Constance MACKOW	Philippe ROBIN jusqu'à 19h30
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	
Hélène BROSSEAU	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Sandra CAILTON, pouvoir à Marinette TALLIER	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD
Jean-François MORIN, pouvoir à Jean-François MOREAU	Marie JARRY, pouvoir à Bérandère BAZANTAY	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pascal GABILY
Sandrine DELUGEAU	Philippe ROBIN à partir de 19h30 Pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	

Secrétaire de séance : Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques
 Thierry NOMBALAY - Directeur des finances



Demande de subvention au titre des études en faveur de la transition écologique et énergétique 2024 pour le projet de géothermie de l'Espace Simone VEIL

Jean-François MOREAU présente le dossier.

Le projet de l'Espace Simone Veil de Bressuire s'inscrit dans le cadre d'une rénovation globale des bâtiments du site. Pour cette opération, la commune s'interroge sur le mode de chauffage à prévoir. L'installation d'un dispositif de géothermie devrait assurer les besoins de chauffage de l'ensemble des bâtiments.

Une étude d'opportunité a été réalisée sur le principe de la technologie de géothermie sur sondes géothermiques verticales.

L'étude de potentiel a permis de démontrer l'intérêt, sur les plans environnementaux et économiques, de la mise en œuvre d'un système géothermique sur sondes géothermiques verticales.

Il est nécessaire de missionner l'équipe de Maîtrise d'Œuvre du projet de l'espace Simone Veil afin de lancer une étude de faisabilité sur la géothermie.

En vue de favoriser l'atteinte des objectifs des politiques publiques en faveur de l'énergie et de l'environnement et notamment la transition écologique et énergétique, l'ADEME participe au financement d'études.

Le montant total des études est de 20 000.00 € HT.

Pour la tranche ferme, le montant de cette étude est de 9 500.00 € HT et pour la tranche optionnelle de 10 500.00 € HT.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20240215-DG_DEL_2024_035-DE
 Date de télétransmission : 15/02/2024
 Date de réception préfecture : 15/02/2024

Le montant de subvention sollicité auprès du Conseil Départemental des Deux-Sèvres dans le cadre de sa gestion déléguée des fonds est de 80 % du montant des études hors taxes soit :

- 7 600 € sur la tranche ferme,
- 8 400 € sur la tranche optionnelle.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE DEPOSER** pour l'opération mentionnée ci-dessus une demande de subvention au titre des études en faveur de la transition écologique et énergétique 2024 d'un montant de 7 600 € sur la tranche ferme et de 8 400 € sur la tranche optionnelle.

- **DE DONNER** tout pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, pour signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Yannick CHARRIER



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240215-DG_DEL_2024_035-DE
Date de télétransmission : 15/02/2024
Date de réception préfecture : 15/02/2024